



Franklin NGONI IKOME NJIE

Directeur Général de la *Cameroon Development Corporation*
(CDC)

Selon les indiscrétions, le Directeur de la Cameroon Development Corporation, Ngoni Nji Franklin Ikome, doit s'expliquer dans le cadre d'une affaire de détournement présumé des deniers publics.

Lire sa lettre de convocation au Tribunal Criminel Spécial (TCS)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
TRIBUNAL CRIMINEL SPECIAL
PARQUET GENERAL
CORPS SPECIALISE D'OFFICIERS
DE POLICE JUDICIAIRE
DIVISION DES ENQUETES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
SPECIAL CRIMINAL COURT
LEGAL DEPARTMENT
SPECIAL CORPS OF JUDICIAL
POLICE OFFICERS
DEPARTMENT OF INVESTIGATIONS

CONFIDENTIEL

N° 000095 /TCS/PG/CSOPJ/DE/S-CP MB

Yaoundé, le

19 JAN 2022

LETRE-CONVOICATION

Agissant pour faire suite aux instructions de Madame le Procureur Général près le Tribunal Criminel Spécial, contenues dans sa correspondance n° 352/20/58/AP/PG/TCS du 06/05/2021, relative à l'enquête pour détournement de biens publics à la Cameroon Development Corporation (CDC) :

Monsieur NGONI NJIE Franklin IKOME, Directeur Général de la Cameroon Development Corporation à Limbé, est de nouveau invité à se présenter au siège de la Division du Corps Spécialisé d'Officiers de Police Judiciaire du Tribunal Criminel Spécial à Yaoundé, le Jeudi 17 février 2022 à 10 heures précises, pour y être entendu en qualité de suspect.

L'intéressé est informé de son droit de se faire assister d'un conseil de son choix. /-

Le Chef de Division des Enquêtes
CSOPJ/TCS



W. OKO Petis
W. OKO Petis

Commissaire Divisionnaire

BB